

Analyses d'eau et des racines sur le Guiers Mort à l'aval du site de Paturle Aciers

Rapport de présentation des résultats – Campagne du 3 novembre 2020



Version: 1

Date: 07.12.2020

Nom Prénom : Aurélien CHAUCHAT

Visa: PEZET Florent





Analyses d'eau et des racines sur le Guiers Mort à l'aval du site de Paturle Aciers 20CRA197

Sommaire

1	Pre	ambule	1
2	mes	sures et résultats	3
	2.1	Analyse de l'eau	3
	2.2	Analyse des fragments de racine	4
	2.3	Localisation d'un point de prélèvement en amont de l'usine	6
3	Cor	nclusion	۶





Analyses d'eau et des racines sur le Guiers Mort à l'aval du site de Paturle Aciers

20CRA197

			2.00	4	4.5	
l ah		des	-111	LICT	rati	Anc
ıav	כסו	いてつ	ш	นอเ	เสแ	UHO

Figure 1 : A : Racines avec amas noirs – B : Irisation de l'eau de surface	1
Figure 2 : Localisation du point de prélèvement	2
Figure 3 : Prélèvement sur eau à proximité des racines potentiellement contaminées	3
Figure 4 : Localisation d'un point de prélèvement an amont de l'usine Paturle Aciers	7
Table des tableaux	
Tableau 1 : Résultats des analyses sur eau	4
Tableau 2 : Résultat des analyses sur les fragements de racines	5

Table des annexes

Annexe 1 Fiche prélèvement EAU

Annexe 2 Résultats Savoie Labo – EAU

Annexe 3 Fiche prélèvement Racines

Annexe 4 Résultats Savoie Labo – Racines





Analyses d'eau et des racines sur le Guiers Mort à l'aval du site de Paturle Aciers

20CRA197

1 PREAMBULE

Le site étudié dans le présent rapport est l'usine Paturle AcierS et son milieu récepteur : le Guiers Mort à Saint-Laurent-du-Pont.

Des utilisateurs de la rivière (pêcheurs) ont observés en novembre dernier la présence d'amas noirs sur des racines affleurantes en bordure de cours. Lors de leur mise en mouvement, une **irisation de l'eau était observable**, caractéristique de la présence **d'hydrocarbures**. Le questionnement sur la présence d'une pollution ou de résidus d'une pollution antérieure aux hydrocarbures a été émis. La figure ci-après illustre les propos précités.





Figure 1 : A : Racines avec amas noirs - B : Irisation de l'eau de surface

Pour rappel, une pollution accidentelle (Paturle Aciers) aux hydrocarbures a eu lieu le 03/08/2020 durant laquelle environ 1 à 2 m³ d'hydrocarbures ont été déversés dans le Guiers Mort. Une intervention rapide des pompiers avait été réalisée (pompage d'eau souillée, pose d'un barrage flottant et utilisaiton de linges absorbants). Suez Consulting est intervenu les 6 et 7/08/2020 pour éponger les dépôts d'hydrocarbures et poser un second barrage flotant. Un relevé GPS des secteurs contaminés a eu lieu sur environ 8 km de cours d'eau en aval de l'usine. Les secteurs pollués et accessibles ont fait l'objet d'une extraction de sédiments à la pelle mécanique (5 tonnes de sédiments) durant le mois d'août.

Malgré cette intervention, il n'est pas à exclure la présence d'hydrocarbures dans le milieu, notament sur des zones de ralentissement des écoulements. En effet les hydrocarbures peuvent se déposer sur la flore aquatique des berges, les sédiments afleurants et sur le fond du lit par le biais de fines particules contaminées. Les hydrocarbures sont peu solubles, ils se présentent généralement sous forme d'émulsion ou de surnageant.

Pour connaître la nature exacte de la pollution des analyses ont été commandées par Paturle Aciers à Savoie Labo (soutraitance à Soccor pour les analyses ISDI). D'après la fiche de produits utilisés par l'usine, il a été décidé d'analyser les alkyphénols dans l'eau et des mesures ISDI sur les racines. Les prélèvements ont été réalisés le 3/11/2020 par Suez Consulting. Le site d'étude et le point de prélèvement sont présentés sur la figure ci-après.





Analyses d'eau et des racines sur le Guiers Mort à l'aval du site de Paturle Aciers 20CRA197

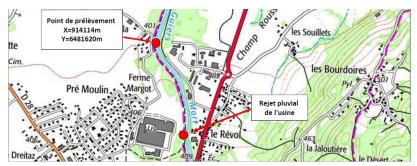


Figure 2 : Localisation du point de prélèvement

ROUPEMendritzk

Analyses d'eau et des racines sur le Guiers Mort à l'aval du site

20CRA197

MESURES ET RESULTATS

Analyse de l'eau 2.1

2.1.1 Réglementation – valeurs de références

Les alkylphénols éthoxylés (APEO) sont une famille de produits chimiques organiques de synthèse utilisés dans de nombreux secteurs industriels pour leurs propriétés tensioactives. Parmious les alkylphénols éthoxylés, les nonylphénols éthoxylés (NPEO) sont les plus utilisés dans l'industrie. Dans l'environnement, ils se dégradent en nonylphénols, ces derniers étant des perturbateurs endocriniens.

Les nonylphénols font partie de la liste des 41 substances caractéristiques du bon état chimique des eaux, selon la DCE, et sont classées Substances Dangereuses Prioritaires.La directive n° 2008/105/CE du 16/12/08 établit les normes de qualité environnementale dans le domaine de l'eau dont celles concernant les nonylphénols. La norme de qualité environnementale (NQE) pour le 4-nonvlphénol est de 0,3 µq/L (moyenne annuelle) et de 2 µq/L (concentration maximale admissible). Dans sa note du 27 avril 2011, le Ministère fourint des seuils de flux entrainant la surveillance pérenne (seuil A) et la mise en œuvre d'un programme d'actions (seuil B) à la fois pour les nonyphénols et les octyphénols :

Seuil A: 2g/j Seuil B: 10q/i

A cause de la toxicité avérée des nonylphénols et octylphénols, leurs précurseurs, à savoir les nonylphénols éthoxylés et les octylphénols éthoxylés ont été inscrits sur la liste des substances de l'Annexe XIV du Règlement REACH et leur utilisation sera soumise à autorisation à compter du 4 janvier 2021.

2.1.2 Prélèvement et résultats

Le prélèvement d'eau a été réalisé au droit des racines à proximité de la berge sur le Guiers Mort à Saint-Laurent-du-Pont. Pour connaître l'impact de la poullution sur le milieu et en agéquation avec la fiche sécurité des produits utilisés par Paturle Aciers, il a été décidé de réaliser l'analyse des Alkylphénols dans l'eau. Le point de prélèvement est présenté ci-dessous.



Figure 3 : Prélèvement sur eau à proximité des racines potentiellement contaminées





Analyses d'eau et des racines sur le Guiers Mort à l'aval du site

20CRA197

Les résultats de l'analyse sont présentés dans le tableau ci-après.

Tableau 1 : Résultats des analyses sur eau

Paramètres analysés*	Concentration	Unité
Octylphénols linéaires	< 30	
4-tert octylphénol	< 30	ng/l
4n- nonylphénol	< 100	
NPEO1 (nonylphénol monoéthoxylate)	N.M.	
NPEO2 (nonylphénol diéthoxylate)	N.M.	μg/l
OPEO1 (octylphénol monoéthoxylate)	N.M.	
4n- nonylphénol ramifiés	< 100	ng/l
OPEO2 (octylphénol diéthoxylate)	N.M.	μg/l
4-n octylphénol	< 30	ng/l
Nonylphénols	< 100	ng/l

*Remarques : N.M. OPEO/NPEO : non réalisé (problème technique au laboratoire

La fiche de synthèse du prélèvement est présentée en annexe 1 et les résultats du laboratoire en annexe 2

Les résultats montrent l'absence de nonylphénols éthoxylés (NPEO) et une concentration des autres éléments inférieurs aux seuils réglementaires dans l'eau à proximité des racines.

Analyse des fragments de racine 2.2

2.2.1 Réglementation – valeurs de références

Une analyse de type ISDI a été réalisée afin de connaître les teneurs en polluants et leur acceptabilité en ISDI. Cette mesure se base sur l' Arrêté du 12/12/14 relatif aux conditions d'admission des déchets inertes dans les installations relevant des rubriques 2515, 2516, 2517 et dans les installations de stockage de déchets inertes relevant de la rubrique 2760 de la nomenclature des installations classées.

Les différentes normes à respecter sont indiquées dans les annexes suivantes prévues à l'article 3 de l'arrêté du 12 décembre 2014 :

- Annexe I : Liste des déchets admissibles dans les installations visées par le présent arrêté sans réalisation de la procédure d'acceptation préalable prévue à l'article 3;
- Annexe II : Critères à respecter pour l'acceptation de déchets non dangereux inertes soumis à la procédure d'acceptation préalable prévue à l'article 3

Ces documents sont disponibles à l'URL ci-dessous :

https://aida.ineris.fr/consultation_document/33657#Article_3





Analyses d'eau et des racines sur le Guiers Mort à l'aval du site de Paturle Aciers

20CRA197

Les valeurs de références seront confrontées avec les résultats d'analyses pour les paramèters concernés.

2.2.2 Prélèvement de racines et résultats

Un prélèvement de racines a été réalisé au même endroit que le prélèvement d'eau (cf. section 2.1.2).

Il a été prélevé des racines présentant une excroissance noire. Lors de la collecte, il a été constaté une irisation de l'eau de surface suggérant un relargage d'hydrocarbure.

Les prélévements ont été analysés par Savoie Labo avec une soutraitance à Soccor (laboratoire spécialisé dans les analyses ISDI).

Les résultats sont présentés dans le tableau ci-après.

Tableau 2 : Résultat des analyses sur les fragements de racines

Famille	Paramètres anayltiques	Concentration mesurée	Concentration acceptable en ISDI (mg/kg sec)
	PCB 101	< 0.01 mg/kg sec	
	PCB 118	< 0.01 mg/kg sec	
	PCB 138	< 0.01 mg/kg sec	
	PCB 153	< 0.01 mg/kg sec	
PCB	PCB 180	< 0.01 mg/kg sec	
	PCB 28	< 0.01 mg/kg sec	
	PCB 52	< 0.01 mg/kg sec	
	PCB totaux calculés	< 0.30 mg/kg sec	
	Somme des 7 PCB	< 0.07 mg/kg sec	1 mg
	Fluoranthène	< 0.1 mg/kg sec	
	Indéno (1,2,3 cd) Pyrène	< 0.1 mg/kg sec	
	Benzo (a) anthracène	< 0.1 mg/kg sec	
	Benzo (k) fluoranthène	< 0.1 mg/kg sec	
	Benzo (b) fluoranthène	< 0.1 mg/kg sec	
	Benzo (ghi) pérylène	< 0.1 mg/kg sec	
	Dibenzo (a,h) anthracène	< 0.1 mg/kg sec	
	Acénaphtylène	< 0.1 mg/kg sec	
HAP	Anthracène	< 0.1 mg/kg sec	
	Naphtalène	0.11 mg/kg sec	
	Acénaphtène	< 0.1 mg/kg sec	
	Chrysène	< 0.1 mg/kg sec	
	Pyrène	< 0.1 mg/kg sec	
	Fluorène	< 0.1 mg/kg sec	
	Benzo (a) pyrène	< 0.1 mg/kg sec	
	Phénanthrène	< 0.1 mg/kg sec	
	Somme des 16 HAP 50	< 1.610 mg/kg sec	50
	Mercure lixiviable	0.0041 mg/kg sec	0,01
	Arsenic lixiviable	0.01 mg/kg sec	0,5
	Cuivre lixiviable	< 0.05 mg/kg sec	2
	Chrome lixiviable	< 0.05 mg/kg sec	0,5
N444	Molybdène lixiviable	< 0.05 mg/kg sec	0,5
Métaux	Antimoine lixiviable	< 0.01 mg/kg sec	0,06
	Zinc lixiviable	1.05 mg/kg sec	4
	Plomb lixiviable	< 0.05 mg/kg sec	0,5
	Nickel lixiviable	< 0.05 mg/kg sec	0,4
	Baryum lixiviable	1.56 mg/kg sec	20





Analyses d'eau et des racines sur le Guiers Mort à l'aval du site de Paturle Aciers

20CRA197

Famille	Paramètres anayltiques	Concentration mesurée	Concentration acceptable en ISDI (mg/kg sec)
	Sélénium lixiviable	< 0.01 mg/kg sec	0,1
	Cadmium lixiviable	< 0.005 mg/kg sec	0,04
	Xylène ortho	< 0.1 mg/kg sec	
	Benzène	< 0.1 mg/kg sec	
BTEX	Xylènes (m + p)	< 0.2 mg/kg sec	
DIEX	Ethylbenzène	< 0.1 mg/kg sec	
	Toluène	< 0.1 mg/kg sec	
	Somme des BTEX	< 0.60 mg/kg sec	6
Hydrocarbures	Indice hydrocarbures C10-C40	511 mg/kg sec	500
	Carbone organique total (COT)	21.80 % sec	
	Indice phénol lixiviable	2.0 mg/kg sec	1
	pH à 20°C sur lixiviat	8.05	
Analyses de base	Fraction soluble	0.489 % sec	0,4 % sec
Analyses de base	Sulfates lixiviables	138.0 mg/kg sec	1000
	Fluorures lixiviables	0.6 mg/kg sec	10
	Carbone organique (COT) lixiviable	220 mg/kg sec	600
	Chlorures lixiviables	24.0 mg/kg sec	800

La fiche de synthèse du prélèvement est présentée en <u>annexe 3</u> et les résultats du laboratoire en <u>annexe 4.</u>

Les déchêts identifiés comme les racines avec des amas noirs sont non admissibles dans une installation de stockage de déchets inertes selon l'arrêté du 12/12/2014 en raison d'un dépassement des seuils d'acceptabilité pour les paramètres suivants :

- O Fraction soluble
- O Indice phénol lixiviable
- Indice hydrocarbures C10-C40
- Carbone organique total (COT)

2.3 Localisation d'un point de prélèvement en amont de l'usine

Lors des prélèvements, un point de mesure à l'amont de l'usine paturle aciersa été identifié pour faire des mesures entre l'amont et l'aval du rejet de l'usine de manière à obtenir un échantillon de référence, non perturbé par les rejets de l'usine.

Le site est localisé en rive gauche, à proximité du stade de foot de Saint-Laurent-du-Pont et en face du camping Municipal « Les Berges du Guiers ». La localisaiton exacte de ce point est présentée sur la carte ci-après.





Analyses d'eau et des racines sur le Guiers Mort à l'aval du site de Paturle Aciers 20CRA197

E914158 / N6480610 409 Stade de foot

Figure 4 : Localisation d'un point de prélèvement an amont de l'usine Paturle Aciers





Analyses d'eau et des racines sur le Guiers Mort à l'aval du site

20CRA197

3 CONCLUSION

L'eau ne présente pas de concentrations supérieures aux seuils réglementaires concernant les dérivés du phénol (Alkylphénols). Les résultats montrent l'absence de nonylphénols éthoxylés (NPEO).

Les analyses sur les fragments de racines ont mis en évidence la non acceptabilité des racines en ISDI pour 4 paramètres :

- Fraction soluble;
- Indice phénol lixiviable;
- Indice hydrocarbures C10-C40;
- Carbone organique total (COT);

Les racines présentent des traces de phénol à l'inverse de l'eau.

La concentration en matière organique est élevée sur les racies comme le suggère la concentration en COT supérieur au seuil d'acceptabilité en ISDI. Un lien direct avec les amas noirs est difficilement réalisable en raison de sources variées.

Les analyses ont confirmées la présence d'hydrocarbures sur les fragments de racines et avec une concentration supérieure à la concentration autorisée en ISDI.

A ce stade, la toxicité sur le milieu n'est pas évaluée.

Bien qu'il soit possible de conclure sur la nature de la pollution (hydrocarbure) il n'est pas possible de réaliser un lien direct avec Paturle Aciers en l'abscence de prélèvements à l'amont du site. Pour compléter les analyses, il est pertinent de réaliser les mêmes mesures sur un site en amont de l'usine. Le site favorable au prélèvement et à l'analyse a été sélectionné lors de la présente étude (cf. section 2.3), il est également pertinent de réaliser une analyse des sédiments sur le site amont et aval au droit des racines.





Analyses d'eau et des racines sur le Guiers Mort à l'aval du site de Paturle Aciers

20CRA197

ANNEXE 1 FICHE PRELEVEMENT EAU



Site: PATURLE ACIER Commune: SAINT-LAURENT-DU-PONT

Département : **ISERE**

Localisation: Le Guiers Mort - 600m en aval du rejet pluvial de l'usine

Point de prélèvement

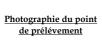
Prélèvement réalisé par : Sté SAFEGE M. Aurélien CHAUCHAT

la Jaloutière

Date de prélèvement : Temps sec - 03/11/2020 à 12h05

X=914114m les Souillets Y=6481620m tte Cim. les Bourdoires Localisation du point Margot Pré Moulin. Lambert 93) Rejet pluvial de l'usine

de prélévement (coordonnées en





	Concentration	
Octylphénols linéaires	< 30	ng/l
4-tert octylphénol	< 30	ng/l
4n- nonylphénol	< 100	ng/l
NPEO1 (nonylphénol monoéthoxylate	N.M.	µg/I
NPEO2 (nonylphénol diéthoxylate	N.M.	µg/l
OPEO1 (octylphénol monoéthoxylate)	N.M.	μg/l
4n- nonylphénol ramifiés	< 100	ng/l
OPEO2 (octylphénol diéthoxylate)	N.M.	μg/l
4-n octylphénol	< 30	ng/l
Nonylphénols	< 100	ng/l

Mesures en laboratoire

Remarques : N.M. OPEO/NPEO : non réalisé (problème technique au laboratoire



Analyses d'eau et des racines sur le Guiers Mort à l'aval du site de Paturle Aciers

20CRA197

ANNEXE 2 RESULTATS SAVOIE LABO – EAU



CARSO - LABORATOIRE SANTÉ ENVIRONNEMENT HYGIÈNE DE LYON Laboratoire Agréé pour les analyses d'eaux par le Ministère de la Santé



Rapport d'analyse

Edité le : 20/11/2020

Page 1 / 2

SAVOIE LABO

23, Allée du lac d'Aiguebelette Savoie Technolac 73374 LE BOURGET DU LAC CEDEX FRANCE

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Identification dossier: SLA20-16504 Réference contrat: SLAC20-1174

Identification échantillon: SLA2011-2844-1

Doc Adm Client: 2020_01537

NATURE: Eau superficielle

ORIGINE: SAFEGE

aval paturle eau

PRELEVEMENT: Prélevé le 03/11/2020 à 12h05 Réceptionné le 03/11/2020

Prélevé par CHAUCHAT Flaconnage SAVOIE LABO

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Dérivés du phénol							
Alkylphénols							
Octylphénols linéaires	< 30	ng/l	GC/MS après extr. LL au CH2CL2	Méthode interne M_ET078			
4-tert octylphénol	< 30.0	ng/l	GC/MS après extr. LL au CH2CL2	Méthode interne M_ET078			#
4-n nonylphénol	< 100.0	ng/l	GC/MS après extr. LL au CH2CL2	Méthode interne M_ET078			
NPEO1 (nonylphénol monoéthoxylate)	N.M.	μg/l	HPLC/FLD après SPE	Méthode interne M_ET135			
NPEO2 (nonylphénol diéthoxylate)	N.M.	μg/l	HPLC/FLD après SPE	Méthode interne M ET135			
OPEO1 (octylphénol monoéthoxylate)	N.M.	μg/l	HPLC/FLD après SPE	Méthode interne M_ET135			
4-nonylphénols ramifiés	< 100.0	ng/l	GC/MS après extr. LL au CH2CL2	Méthode interne M_ET078			#
OPEO2 (octylphénol diéthoxylate)	N.M.	μg/l	HPLC/FLD après SPE	Méthode interne M_ET135			
4-n octylphénol	< 30.0	ng/l	GC/MS après extr. LL au CH2CL2	Méthode interne M_ET078			
Nonylphénols	< 100	ng/l	GC/MS après extr. LL au CH2CL2	Méthode interne M_ET078			

OPEO/NPEO: non réalisé - problème technique au laboratoire- volume insuiifant pour refaire l'analyse

CARSO - LSEHL

Rapport d'analyse Page 2 / 2

Edité le : 20/11/2020

Identification échantillon: SLA2011-2844-1

Destinataire: SAVOIE LABO

Marie FAURE Ingénieur de Laboratoire

Mary



Analyses d'eau et des racines sur le Guiers Mort à l'aval du site de Paturle Aciers

20CRA197

ANNEXE 3 FICHE PRELEVEMENT RACINES

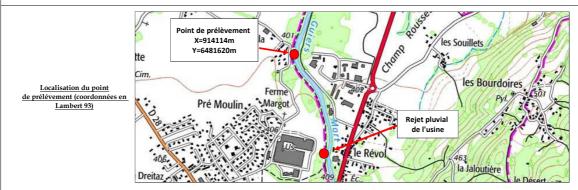


Site: PATURLE ACIER Commune: SAINT-LAURENT-DU-PONT

Département : **ISERE**

Localisation : Le Guiers Mort - Matrice EAU - 600m en aval du rejet pluvial Prélèvement réalisé par : Sté SAFEGE de l'usine M. Aurélien CHAUCHAT

<u>Date de prélèvement :</u> Temps sec - 03/11/2020 à 12h05



Photographie du point de prélévement



			_	
		Concentration		Limites ISDI
	PCB 101	< 0.01 mg/kg sec		
	PCB 118	< 0.01 mg/kg sec		
	PCB 138	< 0.01 mg/kg sec		
	PCB 153	< 0.01 mg/kg sec		
	PCB 180	< 0.01 mg/kg sec	РСВ	
	PCB 28	< 0.01 mg/kg sec		
	PCB 52	< 0.01 mg/kg sec		
	PCB totaux calculés	< 0.30 mg/kg sec		
	Somme des 7 PCB	< 0.07 mg/kg sec		1
	Fluoranthène	< 0.1 mg/kg sec		
	Indéno (1,2,3 cd) Pyrène	< 0.1 mg/kg sec		
	Somme des 16 HAP	< 1.610 mg/kg sec		50
Manage of Inhantains	Benzo (a) anthracène	< 0.1 mg/kg sec		
Mesures en laboratoire	Benzo (k) fluoranthène	< 0.1 mg/kg sec		
	Benzo (b) fluoranthène	< 0.1 mg/kg sec		
	Benzo (ghi) pérylène	< 0.1 mg/kg sec		
	Dibenzo (a,h) anthracène	< 0.1 mg/kg sec		
	Acénaphtylène	< 0.1 mg/kg sec	НАР	
	Anthracène	< 0.1 mg/kg sec		
	Naphtalène	0.11 mg/kg sec		
	Acénaphtène	< 0.1 mg/kg sec		
	Chrysène	< 0.1 mg/kg sec		
	Pyrène	< 0.1 mg/kg sec		
	Fluorène	< 0.1 mg/kg sec		
	Benzo (a) pyrène	< 0.1 mg/kg sec		
	Phénanthrène	< 0.1 mg/kg sec		

	Mercure lixiviable	0.0041 mg/kg sec		0,01
	Arsenic lixiviable	0.01 mg/kg sec		0,5
	Cuivre lixiviable	< 0.05 mg/kg sec		2
	Chrome lixiviable	< 0.05 mg/kg sec		0,5
	Molybdène lixiviable	< 0.05 mg/kg sec		0,5
	Antimoine lixiviable	< 0.01 mg/kg sec		0,06
	Zinc lixiviable	1.05 mg/kg sec	- Métaux	4
	Plomb lixiviable	< 0.05 mg/kg sec		0,5
	Nickel lixiviable	< 0.05 mg/kg sec		0,4
	Baryum lixiviable	1.56 mg/kg sec		20
	Sélénium lixiviable	< 0.01 mg/kg sec		0,1
	Cadmium lixiviable	< 0.005 mg/kg sec		0,04
	Xylène ortho	< 0.1 mg/kg sec		
Mesures en laboratoire	Benzène	< 0.1 mg/kg sec		
	Xylènes (m + p)	< 0.2 mg/kg sec	втх	
	Ethylbenzène	< 0.1 mg/kg sec	БІХ	
	Toluène	< 0.1 mg/kg sec		
	Somme des BTEX	< 0.60 mg/kg sec		6
	Indice hydrocarbures C10- C40	511 mg/kg sec	Hydrocarbures	500
	Carbone organique total (COT)	21.80 % sec		
	Indice phénol lixiviable	2.0 mg/kg sec		1
	pH à 20°C sur lixiviat	8.05		
	Fraction soluble	0.489 % sec	Analyses de base	0,4
	Sulfates lixiviables	138.0 mg/kg sec	Analyses de Dase	1000
	Fluorures lixiviables	0.6 mg/kg sec		10
	Carbone organique (COT) lixiviable	220 mg/kg sec		600
	Chlorures lixiviables	24.0 mg/kg sec		800

Remarques : -



Analyses d'eau et des racines sur le Guiers Mort à l'aval du site de Paturle Aciers

20CRA197

ANNEXE 4 RESULTATS SAVOIE LABO – RACINES





RAPPORT D'ANALYSE

Rapport d'analyse

Page 1 / 4

Edité le : 25/11/2020

SAFEGE 73 Loïck ROSEC DESPRES

Savoie Technolac

BP 318

73375 LE BOURGET DU LAC

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 4 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

Le COFRAC est signataire de l'accord multilatéral de EA (European cooperation for Accredidation), ILAC (International Laboratory

Accredidation Forum et IAF (International Accredidation Forum) de reconnaissance de l'équivalence des rapports d'analyses. Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier: SLA20-16504 Réference contrat: SLAC20-1174

Identification échantillon: SLA2011-2845-1

Doc Adm Client : 2020_01537
Origine : SAFEGE

Aval Paturle - racines

/

Nature: Déchets solides

-

Prélèvement : Prélevé le 03/11/2020 à 12h05 Réceptionné le 03/11/2020 à 15h20

Identifié (Origine, Point, Nature), prélevé et mesuré sur le terrain par le client CHAUCHAT, selon

son protocole et son matériel. Flaconnage SAVOIE LABO

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. (incertitudes établies par le laboratoire et communiquées sur demande).

Ce rapport annule et remplace tout rapport partiel émis précédemment.

Date de Début d'analyse

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de R qualité A
Mesures à réception Température à réception Analyse sur le produit	8	°C	-			
Analyses physiques						
Humidité totale (*)	73.0	% brut	-	Méthode interne PA256		#
Matières sèches (*)	27.0	% brut	-	Méthode interne PA256		
Analyse de base						
Matières organiques (perte au feu à 550°C) (*)	42.0	% sec	Calcination à 550°C et gravimétrie			
Préparation déchets solides à 4 mm (*)	-	-	-			
Préparation/Broyage d'un échantillon (*)	-	.	-	NF EN 15002		#
Analyse élémentaire						

.../...

SAVOIE LABO

Rapport d'analyse Page 2 / 4

Edité le : 25/11/2020

Identification échantillon: SLA2011-2845-1

Destinataire : SAFEGE 73

Doc Adm Client :2020_01537Origine :SAFEGE

Carcone organique losal (COT) (*)	Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité C
Sous-traitance SOCOR Composés organiques	Carbone organique total (COT) (*)	21.80	% sec	-	1		3
SOCOR SOCO	Analyses physicochimiques						
BTEX	Sous-traitance SOCOR (*)	cf resultats	-	1			
Benzone (*)	Composés organiques						
Ethybenzène (*)	BTEX						
Ethylbenzène (*)	Benzène (*)	<0.1	mg/kg sec	1	NF EN ISO 22155		
Somme dies BTEX (*)	Ethylbenzène (*)	<0.1	mg/kg sec	HSS/GC/MS	NF EN ISO 22155		
Toluène (')	Somme des BTEX (*)	<0.60	mg/kg sec				6
Extraction méthanol NF EN ISO 22155 NF EN	Toluène (*)		1 * *		NF EN ISO 22155		
Xylènes (m + p) (*)	Xylène ortho (*)				NF EN ISO 22155		
### Acénaphtène (*) Achinaphtène (*) Acénaphtène (*) Acénaphtène (*) Acénaphtène (*) Acénaphtène (*) Acénaphtène (*) Benzo (a) anthracène (*) Benzo (a) prènène (*) Benzo (a) prènène (*) Benzo (a) fluoranthène (*) Benzo (a) fluoranthène (*) Benzo (b) fluoranthène (*) Benzo (b) fluoranthène (*) Chrysène (*) Acénaphtène (*) Acénation (*) Acénaphtène (*) Acénaphtè	Xylènes (m + p) (*)	<0.2	mg/kg sec	HSS/GC/MS	NF EN ISO 22155		
Acénaphtène (*) Acénaphtyène (*) Acénaphtyène (*) Acénaphtyène (*) Acénaphtyène (*) Acénaphtyène (*) Anthracène (*) Benzo (a) ambracène (*) Benzo (a) ambracène (*) Benzo (a) pyrène (*) Benzo (b) fluoranthène (*				Extraction methanor			
Acénaphylene (*) Acénaphylene (*) Anthracène (*) Benzo (a) anthracène (*) Benzo (a) anthracène (*) Benzo (a) pyrène (*) Benzo (a) pyrène (*) Benzo (b) pérvène (*) Benzo (b) prènzène (*) Co.1 mg/kg sec GC/MS NF EN 15527 Benzo (k) fluoranthène (*) Co.1 mg/kg sec GC/MS NF EN 15527 Benzo (k) fluoranthène (*) Co.1 mg/kg sec GC/MS NF EN 15527 Benzo (k) fluoranthène (*) Co.1 mg/kg sec GC/MS NF EN 15527 Dibenzo (a,h) anthracène (*) Co.1 mg/kg sec GC/MS NF EN 15527 Fluoranthène (*) Co.1 mg/k							
Anthracène (*) Anthracène (*)	, , , ,	<0.1	mg/kg sec	GC/MS	NF EN 15527		
Benzo (a) anthracène (*)				GC/MS	NF EN 15527		
Benzo (a) pyrène (*)		<0.1	mg/kg sec				
Benzo (b) fluoranthène (*)		<0.1	mg/kg sec				
Benzo (ghi) pérylène (")		<0.1	mg/kg sec		NF EN 15527		
Benzo (k) fluoranthène (*)		<0.1	mg/kg sec	GC/MS	NF EN 15527		
Chrysène (*)		<0.1	mg/kg sec	GC/MS	NF EN 15527		
Dibenzo (a,h) anthracène (*)		<0.1	mg/kg sec	GC/MS	NF EN 15527		
Fluoranthène (*)		<0.1	mg/kg sec	GC/MS	NF EN 15527		
Fluorène (*)		<0.1	mg/kg sec	GC/MS	NF EN 15527		
Indéno (1,2,3 cd) Pyrène (*)		<0.1	mg/kg sec	GC/MS	NF EN 15527		
Naphtalène (*)	Fluorène (*)	<0.1	mg/kg sec	GC/MS	NF EN 15527		
Phénanthrène (*)	Indéno (1,2,3 cd) Pyrène (*)	<0.1	mg/kg sec	GC/MS	NF EN 15527		
Pyrène (*)	Naphtalène (*)	0.11	mg/kg sec	GC/MS	NF EN 15527		
Somme des 16 HAP (*)		<0.1	mg/kg sec	GC/MS	NF EN 15527		
Hydrocarbures C10-C40 Indice hydrocarbures C10-C40 (*) 511 mg/kg sec GC/FID NF EN 14039 500 PCB congénères C0.01 mg/kg sec GC/MS NF EN 15308 NF EN 15308 PCB 118 (*) C0.01 mg/kg sec GC/MS NF EN 15308 NF EN 15308 PCB 138 (*) C0.01 mg/kg sec GC/MS NF EN 15308 NF EN 15308	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	<0.1	mg/kg sec	GC/MS	NF EN 15527		
Indice hydrocarbures C10-C40 (*) 511 mg/kg sec GC/FID NF EN 14039 500	Somme des 16 HAP (*)	<1.610	mg/kg sec	GC/MS	NF EN 15527		50
PCB congénères	Hydrocarbures C10-C40						
PCB 101 (*) <0.01	Indice hydrocarbures C10-C40 (*)	<u>511</u>	mg/kg sec	GC/FID	NF EN 14039		500
PCB 118 (*) PCB 138 (*) CO.01 mg/kg sec GC/MS NF EN 15308 CO.01 mg/kg sec GC/MS NF EN 15308	PCB congénères						
PCB 138 (*)	PCB 101 (*)	<0.01	mg/kg sec	GC/MS	NF EN 15308		
	PCB 118 (*)	<0.01	mg/kg sec	GC/MS	NF EN 15308		
	PCB 138 (*)	<0.01		GC/MS	NF EN 15308		
The state of the s	PCB 153 (*)	<0.01	mg/kg sec	GC/MS	NF EN 15308		

SAVOIE LABO

Rapport d'analyse Page 3 / 4

Edité le : 25/11/2020

Identification échantillon: SLA2011-2845-1

Destinataire: SAFEGE 73

Doc Adm Client : 2020_01537
Origine : SAFEGE

Paramètres analytiques Résultats Normes Unités Méthodes Limites de Références de qualité qualité PCB 180 (*) GC/MS NF EN 15308 < 0.01 mg/kg sec PCB 28 (*) GC/MS < 0.01 mg/kg sec NF EN 15308 PCB 52 (*) < 0.01 mg/kg sec GC/MS NF EN 15308 PCB totaux calculés (*) < 0.30 mg/kg sec GC/MS NF EN 15308 Somme des 7 PCB (*) <0.07 NF EN 15308 GC/MS mg/kg sec Test de lixiviation Lixiviation: 1 éluat de 24h Concassage à 4 mm (*) Test de lixiviation NF EN 12457-2 sur produit <4 mm Date de début (*) Test de lixiviation NF EN 12457-2 12/11/2020 sur produit <4 mm Date de fin (*) 13/11/2020 Test de lixiviation NF EN 12457-2 sur produit <4 mm Filtration 0.45 um (*) Test de lixiviation NF FN 12457-2 sur produit <4 mm Prise d'essai mise à lixivier (*) Test de lixiviation NF EN 12457-2 333.3 sur produit <4 mm Température du lixiviat (*) °C NF EN 12457-2 conforme Test de lixiviation sur produit <4 mm Volume d'eau ajouté (*) 656.7 m Test de lixiviation NF EN 12457-2 sur produit <4 mm Volume du lixiviat récupéré (*) Test de lixiviation NF EN 12457-2 570 ml sur produit <4 mm Métaux Antimoine lixiviable (*) ICP/MS NF EN ISO 17294-2 0.06 < 0.01 mg/kg sec Arsenic lixiviable (*) mg/kg sec ICP/MS NF EN ISO 17294-2 0.01 0.5 Baryum lixiviable (*) 1.56 mg/kg sec ICP/MS NF EN ISO 17294-2 20 Cadmium lixiviable (*) NF EN ISO 17294-2 < 0.005 mg/kg sec ICP/MS 0.04 Chrome lixiviable (*) NF EN ISO 17294-2 <0.05 ICP/MS 0.5 mg/kg sec Cuivre lixiviable (*) < 0.05 mg/kg sec ICP/MS NF EN ISO 17294-2 Mercure lixiviable (*) SAA SnCl2 vap. NF EN ISO 12846 0.0041 mg/kg sec 0.01 froides Molybdène lixiviable (*) < 0.05 mg/kg sec ICP/MS NF EN ISO 17294-2 0.5 Nickel lixiviable (*) <0.05 mg/kg sec ICP/MS NF EN ISO 17294-2 0.4 Plomb lixiviable (*) ICP/MS NF EN ISO 17294-2 < 0.05 mg/kg sec 0.5 Sélénium lixiviable (*) ICP/MS NF EN ISO 17294-2 < 0.01 mg/kg sec 0.1 Zinc lixiviable (*) 1.05 mg/kg sec ICP/MS NF EN ISO 17294-2 Analyses physicochimiques de base Carbone organique (COT) lixiviable (*) 220 NF EN 1484 500 mg/kg sec COT-mètre Chlorures lixiviables (*) mg/kg sec NF EN ISO 10304-1 800 24.0 Chromatographie ionique Fluorures lixiviables (*) 0.6 mg/kg sec Chromatographie NF EN ISO 10304-1 10 ionique Fraction soluble (*) % sec Gravimétrie après NF T90-029 0.4 0.489 séchage à 105°C Indice phénol lixiviable (*) NF FN ISO 14402 <u>2.0</u> mg/kg sec Flux continu (CFA) pH à 20°C sur lixiviat (*) 8.05 Electrochimie

SAVOIE LABO

Rapport d'analyse Page 4 / 4

Edité le : 25/11/2020

Identification échantillon: SLA2011-2845-1

Destinataire: SAFEGE 73

Doc Adm Client : 2020_01537
Origine : SAFEGE

Paramètres analytiques

Résultats

Unités

Méthodes

Normes

Limites de qualité

Références de qualité

Sulfates lixiviables (*)

138.0

mg/kg sec

Chromatographie ionique

NF EN ISO 10304-1

1000

Les critères de spécifications (Limite et référence de qualité) sont définis suivant le jeu de spécification réglementaire.

Déchet NON ADMISSIBLE dans une installation de stockage de déchets inertes selon l'arrêté du 12/12/2014, dépassement pour les paramètres suivants :

- Fraction soluble
- Indice phénol lixiviable
- Indice hydrocarbures C10-C40
- Carbone organique total (COT)

La conclusion relative à l'échantillon est couverte par l'accréditation COFRAC si tous les essais réalisés sont eux-mêmes couverts par l'accréditation

François GENET Responsable Chimie

